



Chq 130,- le 23/12.
1045630-

Avesnelles, le 10 octobre 2025

Madame, Monsieur,
Chers Partenaires,

Votre entreprise est immatriculée auprès de l'ORIAS en qualité de Mandataire d'intermédiaire d'assurance. L'immatriculation étant renouvelable chaque année ainsi que pour l'association obligatoire agréée par l'ACPR et la RCP, il est temps de procéder au renouvellement pour l'année 2026.

Pour cela, nous vous proposons d'effectuer cette démarche pour votre compte et de bien vouloir nous adresser un chèque de 130 euros libellé à l'ordre de JPV ASSURANCES (ORIAS) au plus tard pour le 6 décembre 2025.

Cette cotisation comprend :

- Renouvellement ORIAS
- Renouvellement à VOTRASSO (Association professionnelle agréée par l'ACPR)
- Couverture RC PRO pour votre activité de MIA
- Le service de médiation (activité IAS)

Vos réponses sont attendues avant le 6 décembre 2025, vous trouverez un coupon réponse à nous faire parvenir à l'adresse suivante :

JPV ASSURANCES - Renouvellement ORIAS
BP 40096
59362 AVESNES SUR HELPE Cédex

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations si nécessaire.

Jean-Pierre VIOLIER